

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE L'OUVRAGE

Marie-Rose GUELFUCCI

Université de Bourgogne Franche-Comté – Besançon, ISTA EA 4011

marie-rose.guelfucci@univ-fcomte.fr

Les 37 articles qui construisent ce volume, *Conseillers et ambassadeurs dans l'Antiquité*, sont issus des communications prononcées lors des deux colloques internationaux de Paris et de Besançon, en juin et en octobre 2015. Le colloque parisien, *Conseillers et ambassadeurs dans l'Antiquité : compétences, modalités d'intervention et image*, proposait de s'interroger plus précisément sur « les modalités d'intervention, la forme de pouvoir et l'image de ces détenteurs d'avis compétents et maîtres en communication, placés au nœud des relations dans les secteurs humains les plus variés et dans les différentes formes d'organisation politique » ; le colloque bisontin, *Conseillers, ambassadeurs, experts. Regards sur l'Antiquité*, reprenait ces thèmes essentiels tout en privilégiant l'aspect politique et une double réflexion, l'une sur le rôle occulte ou officiel des conseillers de l'État et des ambassadeurs, « en l'absence de troubles comme en périodes de crise avérée », l'autre sur « les conditions qui fondent ou non leur expertise ou leur autorité, la confiance qui leur est faite et leur légitimité » ; couplé avec la rencontre transfrontalière du Pôle Recherche Formation¹, il introduisait à dessein la notion d'« expertise » avec une interrogation méthodologique sur l'utilité et les limites des clefs de lecture actuelles pour lire l'Antiquité, comme la question des rapports entre l'Antiquité et les époques plus tardives ou le présent, en lien cette fois avec les thèmes de l'équipe de recherche. Construites pour être d'emblée thématiquement complémentaires jusque dans leurs différences, les deux rencontres laissaient bien évidemment à chacun, où qu'il intervienne, le choix de sa propre approche pour approfondir tel ou tel aspect ou s'attacher plus précisément à tel autre, en fonction

¹ Ces rencontres, à destination des doctorants et des étudiants de Master, voire de Licence, réunissent spécialistes et jeunes chercheurs des Universités de Fribourg, Lausanne, Neuchâtel et Besançon en y associant les universités de Gênes, Parme et Turin.

de ses domaines de recherche et de ses champs de prédilection. Cette relative pluralité était en outre d'autant plus nécessaire dans le détail des sujets, les choix du matériau d'exploration, les méthodes disciplinaires, que, paradoxalement, le thème lui-même des Conseillers proposé à la réflexion commune et si fréquent dans nos sources, littéraires, papyrologiques, iconographiques, épigraphiques, n'avait pas vraiment fait l'objet d'une recherche d'ensemble, mais plutôt d'analyses ponctuelles ou très délimitées. Élargie ensuite à la figure spéciale du Conseiller que peut être l'ambassadeur, l'idée de proposer une étude synthétique du Conseiller dans l'Antiquité est due à Anne Queyrel Bottineau, dont la précise introduction au thème précède cette présentation, et ouvre le champ aux stimulantes études de chacun des contributeurs.

Pour réorganiser celles-ci en un ensemble qui fasse sens sans pour autant leur ôter leur richesse et leur originalité propres, il nous a fallu déterminer certains critères et sérier les constantes récurrentes. Si l'on considère le champ de l'enquête sur le(s) conseiller(s) – en laissant provisoirement à part les ambassadeurs, négociateurs et intermédiaires, qui ont déjà fait l'objet de plus nombreuses synthèses –, il couvre plusieurs époques et plusieurs aires géographiques : le critère géographique était sans réelle pertinence d'ensemble, et le critère chronologique n'était intéressant qu'en partie – ce qui serait en soi à considérer. Nous avons néanmoins – sauf raison plus déterminante et précisée – généralement respecté le second à l'intérieur des parties et des chapitres, car sans toutefois marquer d'évolution (et cela même, dans certains cas, est signifiant), il donnait une cohérence et faisait sens. Le critère institutionnel valait bien évidemment, et pour Athènes en particulier qui, avec des sources nombreuses et une période bien délimitée, constitue le fond de la deuxième partie ; mais sans autre logique apparente (similitudes institutionnelles par exemple), il n'a pas été systématiquement privilégié. Il nous a fallu enfin pallier au mieux les manques inévitables des périodes ou auteurs attendus et non représentés. Car si large que soit le champ couvert par les 37 articles du recueil et leur intérêt propre, ceux-ci ne peuvent évidemment rendre compte de tous les aspects importants du thème. Des choix étaient nécessaires, qui eussent pu être différents. Nous avons donc fait en sorte de combiner les différents articles, classés et associés selon des constantes communes et des critères précis, de façon qu'ils s'inscrivent au mieux dans les structures partielles et la progression d'ensemble de thématiques ouvertes, permettant au lecteur une éventuelle transposition à d'autres auteurs (Thucydide, Platon ou Polybe par exemple pour le premier chapitre, « Figures de sages conseillers. Conseils éclairés et politique »). Pour une approche autre ou complémentaire, l'introduction au sujet faite par Anne Queyrel Bottineau peut interagir avec les différentes contributions.

Dans l'organisation de l'ouvrage lui-même, nous avons ainsi distingué cinq parties, les quatre premières consacrées aux Conseillers : I. Figures de sages conseillers ; II. Conseillers en régime démocratique : le cas d'Athènes ; III. Les conseillers des puissants ; IV. Perception et représentation des conseillers, encadrées par un prologue (« Représentations du conseiller et de la relation de conseil ») et un épilogue (« Ouverture sur une représentation du conseiller au Siècle d'or espagnol »). La cinquième partie est plus précisément centrée sur la fonction du conseiller à l'extérieur : « Ambassadeurs, négociateurs et intermédiaires », avec son épilogue propre : « L'archéologue classique aux prises avec le monde diplomatique. Le cas de Salomon Reinach en 1881. »

En prologue à l'étude des Conseillers, les articles de Laurent Gourmelen, « Le centaure et les ambivalences du conseiller. Nessos et Chiron », et d'Ariane Guieu-Coppolani, « Des animaux et des hommes : le conseiller au miroir de la fable », posent tous deux, le premier à travers une étude serrée des *Trachiniennes*, complétée par celle de la réécriture du mythe dans le *Discours* LX de Dion Chrysostome, et le second à travers le corpus des fables conservées, deux thèmes majeurs et évidemment récurrents dans l'ensemble du volume, y compris dans la dernière partie sur les ambassadeurs : la représentation du conseiller et celle de la relation de conseil.

En montrant, à partir du mythe de la mort d'Héraclès dans les *Trachiniennes*, comment la « figure du mauvais conseiller, perfide et trompeur » qu'est Nessos est en fait construite point par point par référence à celle de Chiron et pour incarner « dans un jeu de miroir inversé [...] le double négatif, le contre-modèle de Chiron, le parfait conseiller », Laurent Gourmelen reconsidère l'opposition, pourtant devenue topique dès l'Antiquité, entre bon et mauvais conseiller. Il fait ainsi apparaître les convergences et « les ambiguïtés et ambivalences qui leur sont associées », en particulier dans le rôle et le statut de conseiller. Mais il souligne tout autant, dans un second temps, l'importance essentielle de la parole (trompeuse) qui persuade et de l'interprétation (illusoire) qui en est faite. Nous citerons ici le début de la conclusion, significatif pour la suite du volume :

C'est bel et bien l'usage perverti et dangereux de la parole, bien plus que le don du poison mortifère, qui fait de Nessos le double inversé de Chiron et l'incarnation du mauvais conseiller. Mais cette parole n'a d'efficacité et de pouvoir qu'à la condition qu'elle parvienne à persuader autrui. Bon ou mauvais, le conseiller est indissociable de ceux dont il souhaite diriger les esprits et les actions, qu'il peut aussi manipuler et contrôler. Cette vérité, le Centaure, être double, permet de la rappeler au mieux, tout en faisant apparaître au grand jour les ambivalences et les ambiguïtés du conseiller.

Ariane Guieu-Coppolani inscrit à dessein son étude de l'image du conseiller et de l'interaction de la relation de conseil dans un large spectre chronologique (les fables grecques conservées d'Hésiode aux collections « ésoques » d'époque impériale) et générique (corpus ésoque, tragédie, histoire ou rhétorique). À partir des scènes de conseil sont définis en premier lieu « Une pragmatique du conseil » (« les conditions qui rendent le conseil utile et efficace » et « la relation conseiller-conseillé ») et les trois critères du conseil utile, le dernier étant essentiel pour éviter l'échec : l'intelligence (de la situation ou de l'écoute), et notamment l'aptitude à prévoir ; le *kairos* ; la forme du conseil, « forme brève et proche de l'action plutôt qu'un long discours ». Sur fond de la très intéressante hypothèse développée en conclusion sur le recours à la fable et sur la méfiance « vis-à-vis du conseiller trop habile, du conseiller du pouvoir », la seconde partie analyse l'image complexe du conseiller et interroge l'image des relations sociales dans la majorité des fables, où prédominent l'égoïsme et la fourberie du conseil, et dans celles, plus rares et politiques jusque dans le choix des termes, où seule la délibération commune empêche la tromperie.

La première partie, « Figures de sages conseillers », explore, par le biais de deux thèmes, la relation parfois difficile, voire épineuse, entre sagesse, savoir et politique, ainsi que la manière dont les conseillers s'efforcent de choisir la meilleure démarche pour remplir leur mission en s'adaptant si nécessaire à leur(s) destinataire(s) : la relation entre le puissant et ceux qui cherchent à lui donner des conseils éclairés tout d'abord, qu'il s'agisse de ceux de l'historien, du scientifique philosophe ou des sages (chap. 1) ; la relation, ensuite, entre pouvoir politique et religion (chap. 2).

Dans le premier chapitre, « Conseils éclairés et politique », Gabriella Ottone (« *La philaletheia come expertise etica dello storico politicamente impegnato. Il caso di Teopompo* ») examine l'exigence fondamentale que se pose à lui-même l'historien qui prétend à devenir conseiller en politique et à influencer la pensée, les choix et l'action des hommes de pouvoir : l'amour de la vérité. Elle montre également, à travers la polémique de Théopompe contre les dialogues politiques, mais théoriques de Platon, les rivalités polémiques qui, se fondant sur ce critère de vérité en y ajoutant celui d'une expérience politique pratique, opposent et discriminent les intellectuels qui veulent agir en politique. Son article compare précisément les situations de Théopompe, Platon ou Isocrate, confronte Théopompe et Polybe (*Histoires*, XII, 28) pour l'exigence d'*empeiria*, mais, de manière plus générale, il ouvre également la réflexion sur la démarche intellectuelle

d'autres historiens ou intellectuels qui ont été, dans leurs conseils aux puissances de leur temps et des temps à venir, à la fois des hommes « de terrain » et des philosophes de l'histoire politique, à l'exemple de Thucydide bien sûr, mais aussi d'Hérodote.

Laetitia Lorgeoux Bouayad étudie avec prudence – en l'absence de sources avérées – la relation qui s'instaure entre l'auteur du poème didactique des *Phénomènes*, Aratos de Soles, disciple à Athènes du philosophe stoïcien Persaios, lui-même disciple de Zénon, et Antigone Gonatas, roi éclairé s'entourant d'intellectuels stoïciens qui, appelant lui-même Aratos à sa cour, lui aurait commandé l'ouvrage. Son article, « Conseiller, expert ou maître ? Interrogations autour de la dimension politique des *Phénomènes* », pose le paradoxe d'une relation qui semble amicale et confiante et paraît donc propice au conseil politique, comme c'est par la suite le cas dans la littérature astronomique des *Aratea* dont les *Phénomènes* sont la source, et l'étrange absence de celui-ci. Tout en faisant revivre les conditions difficiles du règne d'Antigone Gonatas, elle s'efforce de cerner, au-delà de l'idée reçue d'« un poème uniquement philosophique et religieux », la dimension politique de l'œuvre d'Aratos, inventeur d'une nouvelle poésie didactique, et s'interroge sur le patronage platonicien et le mode discret, respectueux et amical de la relation du conseiller à celui qui, sous couvert d'un « "tu" anonyme et global », suit ses leçons d'astronomie.

À la fin de ce premier chapitre, l'article de Claire Muckensturm-Pouille, qui s'attache à « L'expertise éthique et politique de Calanos et Dandamis, les conseillers indiens du roi Alexandre », est à la fois une étude du récit de la rencontre d'Alexandre avec les Brahmanes et des sources qui reprennent différemment le récit d'Onésicrite, envoyé avec Aristobule et Néarque pour les rencontrer : Strabon (*Géographie*, XV, 1), Plutarque (*Vie d'Alexandre*), Arrien (*Anabase*, VII, 2, 2-4), ainsi que Palladius, dans une réécriture plus complexe, étudiée à partir du *Pap. 271* de la Bibliothèque de Genève. Après une étude pertinente du vocabulaire créé et/ou employé pour désigner les Brahmanes, elle définit la catégorie sociale, la fonction et la sagesse de ceux-ci, mais aussi leur pragmatisme politique à partir de ce que les auteurs grecs ont pu comprendre (ou non), voire (ré)interpréter. Elle détaille ensuite le portrait physiquement et moralement contrasté des deux maîtres des Brahmanes que font Aristobule et Onésicrite, différemment repris par les sources successives, Plutarque et Arrien, par exemple, accentuant le contraste moral en fonction de leurs orientations idéologiques. En analysant précisément les arguments qu'emploient Calanos et Dandamis pour conseiller tous deux à Alexandre le renoncement à la conquête, comme les réactions d'Alexandre, qui n'abandonne pas pour autant son rêve de conquérant, elle montre

dans la diversité des récits l'influence de chaque auteur et le rôle que peuvent néanmoins jouer ces conseils sur leurs lecteurs, y compris les futurs hommes d'État.

Le chapitre 2, « Conseil et religion », examine les rapports entre le religieux et le pouvoir politique. La force du religieux est connue pour étayer la société politique en faisant respecter la loi ou les traités (usage des serments, rationalisme de Critias montrant le lien nécessaire entre le droit et la croyance aux dieux (fragment sur Sisyphe, Diels-Kranz, 88, B, 25) ou réinterprétation isocratique du *Busiris* par exemple) ou pour contrebalancer le pouvoir politique, sans toutefois toujours y parvenir si l'on pense à l'utilisation politique du pouvoir religieux, fréquente dans nos sources. Les trois articles consacrés à ce thème explorent de manière différente la puissance et l'efficacité du conseil religieux.

Annie Vigourt (« Des princes divinement conseillés. Processus et autorité des consultations divinatoires ») centre son étude sur les dieux conseillers et leur relation avec les princes conseillés sous le Haut Empire en examinant tout d'abord les « Consultations et consultants » (la prise d'auspices d'une part, « obligation institutionnelle pour les magistrats revêtus d'un *imperium* – et donc les princes », et quête de signes qui valent accord ; les démarches auprès de sanctuaires oraculaires, d'autre part, les questions émanant certes d'un pouvoir officiel, mais n'engageant que les princes et non Rome). Dans un deuxième temps (« Statuts et autorité des conseillers »), elle note que les indications fournies par les dieux aux princes sont désignées par des formules banales (*Ex responso, ex consulto, monitu, ou admonitus*) sans pourtant qu'il y ait jamais, même dans les rêves, d'ordre divin donné aux princes, avant d'étudier les interférences entre conseillers humains (Sénat, commission de sénateurs, *consilium*) et divins, voire, dans l'exemple de Vespasien à Alexandrie guérissant deux handicapés, entre médecins humains et divins. Dans « Le “jeu” des conseillers : confidents, manipulateurs, intéressés », elle montre enfin comment les dieux conseillers pouvaient signaler un danger en le décrivant même de manière allégorique, en indiquant un remède, ou en dénonçant l'adversaire, traiter de la mort et de la succession des princes ; dans des périodes de troubles, les dieux, ou par eux leurs relais politiques, pouvaient aussi indiquer des gestes d'apaisement ou de réparation nécessaires, tandis que l'influence des sanctuaires, y compris sur la situation politique romaine, pouvait plus généralement conduire les princes à la prudence et à limiter les interventions divines et leur sphère d'influence.

Rompant avec l'ordre chronologique, inversé à dessein dans ce chapitre, les deux articles de Bruno Pouille (« Les conseils des haruspices pour les prodiges de 56 av. J.-C. ») et de Nella Sudano (« I *Decemviri sacris faciundis* in Sicilia: l'espiazione a Ceres del

133 a.C. fra i tumulti graccani e la prima rivolta servile ») examinent précisément, à la suite, la manière dont les autorités romaines peuvent, avec le concours des haruspices ou des décemvirs chargés des cérémonies sacrées, s'adapter à des situations politiques complexes qui réclament un geste d'apaisement alors même que des prodiges semblent signifier la colère des dieux et demander expiation. En partant de l'étude du discours de Cicéron, *Sur la réponse des haruspices*, et de sa citation littérale, mais étonnamment incomplète de cette réponse, Bruno Poulle conduit une enquête très précise pour montrer « la manière dont les prêtres étrusques remplissaient leur rôle de conseillers et d'experts, en cherchant dans leurs documents anciens les directives qui s'appliquaient le mieux au présent, tout en laissant aux autorités romaines d'assez grandes marges d'interprétation et d'application. » Nella Sudano revient sur le rôle, la fonction et les missions des décemvirs chargés des affaires sacrées pour comprendre les raisons religieuses et politiques de leur exceptionnelle députation hors de Rome, auprès du temple de Cérès en Sicile, et leur lien avec les très graves événements de l'année 133 av. J.-C., à Rome comme en Sicile.

La deuxième partie, « **Conseillers en régime démocratique : le cas d'Athènes** », ne se fonde pas seulement sur une différenciation institutionnelle, pertinente en l'occurrence, ou sur l'abondance de sources, même si les deux critères sont importants. Les six articles qui y sont rassemblés nous ont semblé donner un éventail représentatif des différents cadres, desseins et modalités du conseil ou de l'intervention des conseillers à Athènes : la représentation du conseil sur la scène tragique ; l'élaboration et la théorisation du statut du conseiller et des cadres éthiques et déontologiques de sa fonction, s'agissant des sophistes ou d'Isocrate ; l'ambivalence du conseiller à la tribune, *rhêtôr* ou *sumboulos*, professionnel de la parole ou voix qui sert l'intérêt collectif et porte, à la manière de Démosthène, la mémoire de la cité.

Le premier article, « **Conseiller dans la tragédie grecque antique** », forme à lui seul le premier chapitre, selon le principe des « thématiques ouvertes » qui a été défini en commençant. Distinguant la situation du conseil dans les tragédies conservées des trois grands tragiques, moins caractérisée par un personnage assez rare de conseiller que par la situation d'énonciation dialogique elle-même – où la place et la fonction du chœur représentant la collectivité civique ou se faisant son interprète revêtent une importance particulière –, Michel Fartzoff fait apparaître une évolution à partir d'une étude très précise du lexique du conseil employé – *boulè*, *parainésis* et leurs dérivés – et de la fréquence et de la signification des termes. Il analyse ainsi un effacement progressif de la dimension

politique dans les tragédies de Sophocle et Euripide par rapport à celles d'Eschyle, au profit du conseil personnel à forte dimension morale, mettant l'accent sur un processus de délibération, avant de souligner la singularité des tragédies d'Euripide (traitement différent du conseil politique, place plus importante du conseil moral ou de l'exhortation, proche parfois « d'une véritable parénèse »), qui demanderait une étude ultérieure.

Les trois contributions du chapitre 2 définissent une élaboration et une théorisation du statut du conseiller qui se distinguent par une différence marquée avec la tradition : les sophistes sont à Athènes des étrangers, qui font payer leurs conseils (« La revendication du statut de conseiller par les sophistes : aspects politiques et éthiques ») ; Isocrate prône l'*apragmosunè* (« Counsellor, Teacher, Friend. The *apragmôn* as Political Figure in Isocrates ») ou renouvelle le discours olympique (« Discours panhellénique et discours de conseil : des *Olympiques* de Gorgias et Lysias au *Panégryrique* d'Isocrate »).

Avec la sophistique ancienne, Annie Hourcade se propose de montrer que celle-ci correspond au « développement de la pratique du conseil », à « une réflexion sur l'art du conseil », et « à l'émergence de la figure du conseiller professionnel » en lien étroit avec la démocratie. Elle analyse trois formes de conseil à fin de persuasion, en contexte public ou privé : l'*epideixis* à visée protreptique ; la *paramuthia*, consolation ou encouragement, qui vise à aider le particulier ou la cité à surmonter leurs épreuves ; le *sumbouleuein*, discours de délibération ou de conseil, l'ambivalence du terme instaurant une relation elle-même ambiguë, symétrique s'il y a délibération commune, asymétrique si le conseil est celui de l'expert, du professionnel. La même ambiguïté caractérise le *sumboulos* et la position des sophistes au sein de la démocratie, ayant à rendre compte de leur pratique de sophistes-conseillers, formateurs en politique.

Les articles de Thomas Blank et de Marie-Pierre Noël montrent en Isocrate le novateur : en soulignant l'équivalence qu'ont pour celui-ci les fonctions d'éducateur (des princes) et de conseiller (des princes et de la *polis*) – les *politeiai* étant à l'image de ceux qui gouvernent –, comme la relation établie dans chaque cas, Thomas Blank examine comment, sur fond de contraste avec l'Athènes du IV^e siècle, Isocrate pose la nécessité d'une relation de conseil sans flatterie, dans les domaines privé et public. Il s'agit de former à bien penser (*phronèin eu*) en vue de bien parler (*legein eu*), la *phronèsis* et l'*euboulia* étant essentielles à la réussite de l'action, privée ou publique, face aux aléas de la *tuchè*. À travers le *topos* d'*apragmosunè*, il développe le paradoxe du conseiller idéal que pose Isocrate, dans la ligne de l'intellectualisme aristocratique, conseillant d'autant mieux la cité qu'il reste à l'écart de la politique : ses conseils aux rois symbolisent ainsi le besoin politique d'un conseil qualifié et l'importance d'une éducation éthique pour l'Athènes de son temps.

Marie-Pierre Noël analyse pour sa part la transformation isocratique du discours olympique de Gorgias ou Lysias, discours de conseil fait lors des panégyries olympiques pour conduire les Grecs à la concorde contre les barbares, en panégyrique (le titre novateur devenant plus tard un terme générique), discours éthique « qui forme l'homme et le citoyen [et...] assure l'*homonoiia* », et exige à cette fin un changement de perspective et de statuts. De ses prédécesseurs, Isocrate garde l'appel à la concorde, thème constitutif des discours panhelléniques introduit par Gorgias, mais il transforme le statut de l'orateur et celui des auditeurs. Le premier n'est plus « un compétiteur sur le modèle de l'athlète, mais un guide qui, par ses conseils, travaille pour le bien commun et la communauté » : il en appelle donc à un front uni contre les barbares, mais non sans l'essentielle réconciliation entre Athènes et Sparte et le partage, accepté par celle-ci, de l'hégémonie. Son idéal panhellénique n'est plus « le modèle agonistique de l'olympisme, mais le modèle fédérateur de la *paideia* athénienne. C'est Athènes et non plus Olympie qui constitue l'espace commun du monde grec. » Aux seconds, « public de lecteurs illimité dans le temps et l'espace » dans la situation d'énonciation fictive du *Panégyrique*, Isocrate demande de distinguer activement « écouter » et « agir » (variante du *logos/ergon*) en devenant à leur tour orateurs et conseillers, et il leur délègue la tâche de transmettre cet idéal, et d'en convaincre les Lacédémoniens.

Revenant à la tribune athénienne, le troisième chapitre s'ouvre avec l'étude d'Elisabetta Bianco, « *Sumbouloi* : la perception de soi chez les orateurs attiques. »

En analysant le passage du terme *rhêtôr* à celui de *sumboulos*, rarement utilisé avant Démosthène, Elisabetta Bianco explique dans un premier temps la perception négative du terme chez les orateurs eux-mêmes par l'ambiguïté du mot : à côté d'un sens juridico-technique très précis, sa signification politique renvoie à l'orateur ou/et à l'orateur professionnel dont on se méfie. Cette acception négative d'orateur malhonnête et trompeur, voire de sycophante, se renforce dans les discours de Démosthène, qui emploie en contrepoint positif le terme de « conseiller », *sumboulos*, rarement utilisé avant lui et qui définit « celui qui sait parler en public dans l'intérêt collectif de la *polis*. » Dans une étude précise d'un choix de textes représentatifs qui dessinent la figure du conseiller idéal, elle remarque que la réflexion sur le rôle du conseiller est mise en valeur dans les premiers et/ou les derniers chapitres d'un discours, avec une « concentration extraordinaire de cette famille de termes dans les prologues, où se répète plus d'un tiers des attestations totales du *corpus* démosthénien. » Mais les choix lexicaux de Démosthène (tel « conseiller » *vs* « sycophante ») traduisent plus profondément un refus d'une certaine dégénérescence de la démocratie et son adhésion

à des formes plus authentiques du V^e siècle, comme « la participation à la vie politique du simple citoyen qui fait office de conseiller, par opposition à une catégorie de rhéteurs professionnels corrompus. »

C'est ce lien de Démosthène avec le passé d'Athènes et les valeurs de la cité qu'étudie plus particulièrement Anne Queyrel Bottineau (« La dynamique de mémoire dans le discours démosthénien au milieu du IV^e siècle – ou comment conseiller les Athéniens pour qu'ils redeviennent eux-mêmes »).

À partir de discours politiques fictivement ou effectivement faits pour la tribune, elle examine, en effet, les conseils qu'Isocrate et Xénophon ou bien Démosthène donnent aux Athéniens entre 356 à 348, entre la guerre des Alliés et l'affaire d'Olynthe, pour faire face aux bouleversements du temps, à la contestation de l'hégémonie athénienne ou à la nouvelle force que représente Philippe de Macédoine. Son étude se centre sur les harangues de Démosthène, les seules des discours prononcés alors à la tribune à avoir été conservées, et sur la manière dont la référence au passé de la cité y apparaît « comme une dynamique identitaire qui pousse le *dèmos* à poursuivre dans la ligne tracée par les ancêtres. » Dans une étude du rôle de conseiller en démocratie que se donne Démosthène pour rendre au peuple sa souveraineté, elle examine comment son argumentation joue sur les thématiques de l'abandon et de la honte pour rappeler les Athéniens à leurs vertus traditionnelles, la *prothumia*, l'*eunoia*, la *megalopsuchia* (ardeur, bienveillance, magnanimité), indissociables de l'image ancestrale d'Athènes. En se faisant lui-même mémoire de la cité, il veut ainsi « faire naître chez le *dèmos* une dynamique identitaire de développement qui permette, “en prenant exemple chez soi” (3^e *Olynthienne*, 23), de réaliser pleinement ce qu'il estime être la vocation des Athéniens. »

La troisième partie, « Les conseillers des puissants », se décline en deux chapitres qui mettent moins en lumière les différentes catégories de conseillers auprès des pouvoirs en place ou les puissants eux-mêmes que le type de relation qui lie les hommes ou les femmes de pouvoir et leur(s) conseiller(s), ou le rôle, majeur ou très aléatoire, que tiennent ceux-ci à leur côté.

Le premier chapitre, « Enjeux tactiques, stratégiques et politiques : le rôle des conseillers », fait plutôt apparaître entre l'homme de pouvoir et ses conseillers une relation d'autorité. En effet, l'homme de pouvoir choisit – et utilise d'une certaine manière – ses conseillers en fonction de ses propres desseins ou de ses plans. L'article de

Luisa Prandi, « *Consiglieri inascoltati alla corte di Alessandro il Grande* », qui conclut sur la solitude – voulue – d'Alexandre dans ses décisions, met cependant en parallèle les conseillers qui font l'objet principal de son article et qu'Alexandre dédaigne d'écouter (Parménion, Aristote, sa mère à travers ses lettres, ou bien ses *hetairoi*, ses officiers, voire ses hommes – sauf si leur avis rejoint sa propre décision ou lui permet de ne pas porter seul une responsabilité trop peu honorable), et les *nativi*, les autochtones, souvent des bergers, dont il a au contraire besoin pour lui donner les informations tactiques qui lui sont nécessaires à sa progression ou lui servir de guides. D'un point de vue historiographique, elle marque néanmoins l'intéressante différence entre ce que nos sources appellent « *syllagos tôn hetairôn* ou *concilium amicorum* », en fin d'époque hellénistique ou à époque romaine, et l'absence d'une réalité véritablement institutionnalisée de ce type pour Alexandre, dont le modèle reste Philippe.

Sous un titre dont elle a le secret, « Des hommes à tout faire dans l'entourage de César », Yasmina Benferhat montre, à partir de trois exemples du cercle rapproché de César, comment celui-ci sait s'entourer d'hommes qui sont chacun des experts dans des domaines précis : Balbus, originaire de Gadès, est *praefectus fabrum* chargé de la logistique militaire lors de la questure puis de la propréture de César en Hispania ulterior ; Trebatius est juriste, formé au droit par Cornelius Maximus et Cicéron ; Oppius, avec un goût certain pour l'histoire, est préposé à la propagande et peut-être « une plume au service de César. » Ils deviennent des hommes de confiance, qu'il charge de différentes missions tout en gardant constamment un contrôle total : tous trois sont, entre autres exemples (plus techniques), des intermédiaires, auprès de Cicéron et autres hommes politiques, comme Trebatius, pourtant recommandé à César par Cicéron, puis conseillé par lui dans ses débuts, mais acquis à César² ; Oppius est également chargé « de transmettre les courriers de César entre la Gaule et Rome. » Agissant dans son ombre sans jamais le trahir, alors même qu'ils acquièrent une stature politique (dans les années 48-46, Balbus et Oppius gèrent les affaires courantes en Italie en l'absence de César ; Balbus, fondé de pouvoir de César, est pendant la guerre civile « un des hommes les plus puissants de Rome »), ils se mettent ensuite tous trois au service d'Octave.

Dans l'article d'Audrey Becker, « Théodora. De la femme de l'empereur à la conseillère du prince », la relation d'autorité est un peu différente avec le cas, exceptionnel en soi, de l'impératrice byzantine, épouse de Justinien devenue *Augusta* quand celui-ci accéda au pouvoir. L'enquête montre comment Théodora, conseillère

² Sur Trebatius, voir également, dans le chapitre suivant de ce volume, l'article de Thomas Guard, « Cicéron, éminence grise ou conseiller raté ? ».

officieuse de Justinien en tant qu'épouse, ne se montra pas une *Augusta* effacée, mais fit en sorte d'être, bien que femme, pleinement et officiellement associée à son pouvoir et à ses décisions politiques. Participant, entre autres exemples, au conseil du prince, elle joua également un véritable rôle de conseillère dans l'établissement des lois, pour lutter contre la prostitution forcée par exemple, ou en diplomatie, en intervenant à titre officiel en faveur de telle ou tel souverains ostrogoths (Amalasonthe ou Théodahat). Cependant s'il y eut bien, contre tous les stéréotypes (très représentés dans l'*Histoire secrète* de Procope), une redéfinition marquante et réussie de son titre d'*Augusta*, « elle ne fut jamais l'égale de Justinien, condamnée par son genre à ne rester que sa plus proche conseillère » : Justinien, précisant dans telle loi qu'elle l'avait conseillé, la promulguait en son seul nom, et « prenait seul, en dernier ressort, les décisions. »

Le second chapitre de cette partie, « Enjeux stratégiques et politiques : les réseaux d'influence », met plutôt l'accent sur une relation différente entre l'homme ou la femme de pouvoir et leurs conseillers, les premiers s'appuyant ici sur certains réseaux d'influence pour renforcer leur pouvoir et/ou asseoir leur ascendant. L'importance de ces réseaux, déjà perceptibles dans le chapitre précédent, mais à d'autres fins, apparaît ici dans des époques, des lieux et des régimes différents, l'Égypte lagide au II^e siècle avant notre ère, la cour de Jérusalem sous le règne d'Hérode de 37 à 4 av. J.-C. et, à une période de peu antérieure, la république romaine.

L'introduction d'Anne Bielman définit d'entrée de jeu le parcours politique des reines lagides Cléopâtre I et Cléopâtre II qui « correspond à ce que l'on peut considérer comme une période d'invention du pouvoir politique féminin dans le monde grec hellénistique » ; elle pose également l'objet de sa recherche donné en titre : « Comment identifier des appuis discrets ? L'entourage des reines Cléopâtre I et Cléopâtre II (180-115 av. J.-C) », la première, pourtant d'origine séleucide, inaugurant le premier règne conjoint lagide (180-177/6 av. J.-C.), la seconde participant à six règnes conjoints entre 170 et 115 av. J.-C. et régnant même seule une partie de la guerre civile (132/1-128/7). Malgré les difficultés de la documentation (les sources littéraires étant peu enclines à reconnaître la stature politique d'une femme, les sources épigraphiques ou papyrologiques s'en tenant aux aspects politiques officiels), leurs différents appuis, dans leur entourage familial ou extra-familial, sont néanmoins identifiés par recoupements, moins nombreux pour Cléopâtre I, plus diversifiés pour sa fille, toutes deux « développant leur réseau de soutien extra-familial grâce à leur origine familiale et à leur parentèle. » Anne Bielman montre très précisément comment et avec quelles qualités l'une et l'autre réussissent à s'assurer des soutiens et à les renforcer en

les combinant, s'imposant politiquement dans différents cercles officiels (politiques, militaires ou religieux) et auprès des membres de la cour, voire des citoyens d'Alexandrie.

L'étude d'Edith Parmentier, « Le cercle d'Hérode : enquête prosopographique. Identités ethniques et choix politiques dans l'entourage du roi », est centrée sur la cour de Jérusalem à un moment (37 à 4 avant notre ère) qui coïncide en très grande partie avec la réorganisation du monde méditerranéen qui suivit Actium, et les migrations et transferts culturels qui purent s'ensuivre entre Alexandrie et Jérusalem. Y eut-il, compte tenu des choix politiques et culturels que put faire Hérode, une hellénisation autoritaire des cadres du royaume au profit d'élites étrangères gréco-romaines ou une surreprésentation des lettrés gréco-romains parmi les conseillers et les ambassadeurs du roi ? La recherche pose les difficultés d'une source unique, Flavius Josèphe, avec ses partis pris historiographiques et ses zones d'ombre, dépendant lui-même d'une source unique bien informée, mais sur une période délimitée. La possibilité de reconstituer un tableau complet de la cour étant écartée, certaines lignes de force n'en sont pas moins minutieusement établies puis commentées à partir d'un « inventaire du cercle royal » – le terme étant lui-même préalablement défini – précisément documenté et analysé : « L'hellénisation du cercle d'Hérode », « Le cercle des compagnons de jeunesse », « L'entourage iduméen et l'échec du multi-culturalisme », « Le transfert culturel d'Alexandrie à Jérusalem : une théorie fragile », « Les visiteurs du monde grec », « Les orientaux romanisés ».

Tous deux consacrés à Cicéron, les articles de François Prost, « Quintus Cicéron conseiller de Marcus », et de Thomas Guard, « Cicéron, éminence grise ou conseiller raté ? », permettent de comparer, d'un point de vue différent et sur fond d'alliances et d'affrontements politiques, des aspects contrastés de la carrière de celui-ci. Définissant la fonction de conseiller que joue Quintus auprès de son frère, François Prost retient les légations auprès de César en Gaule comme auprès de Pompée en 56 av. J.-C., puis il examine très précisément « le *Commentariolum Petitionis*, le *Petit Manuel de la campagne électorale* », « censément écrit en 64 » pour conseiller le candidat à l'élection consulaire. Thomas Guard étudie, à travers une analyse de la *Correspondance* de 57 à 49 av. J.-C., les aléas de la vie politique de Cicéron entre les accords de Lucques de 56 et la guerre civile qu'il ne put empêcher. Ils font tous deux ressortir la très grande fragilité de la frontière entre les sphères du privé et du public pour l'homme d'État qu'est Cicéron dans une période de bouleversements.

Les deux légations qu'étudie François Prost font ainsi apparaître le rôle complexe de Quintus comme « conseiller-intermédiaire », toujours attentif à son

ainé, mais donnant à Pompée, par sa propre présence à ses côtés, un « gage d'obédience du clan familial des Cicéron » pour son intervention en faveur de son frère en exil ; il est en outre tenu d'obtenir, par ses conseils, que celui-ci soutienne, officiellement ou tacitement, le triumvirat. Après de César et au-delà d'un engagement personnel, il joue à travers des lettres destinées à être lues ce même rôle de lien entre son frère et celui-ci, témoin et acteur de la réciprocité d'une amitié (politique), faite d'affection et d'allégeance en retour et « d'un goût pour les lettres partagé dans la relation d'amitié. » Pour montrer l'authenticité probable du *Commentariolum Petitionis*, analysé dans un second temps, François Prost propose de reprendre le texte pour montrer le sens à double entente des conseils que Quintus donne à son frère. Il fait donc apparaître, sous ce qui peut être perçu comme des conseils immoraux de réussite à l'élection, une prise en compte de la rigueur morale de Cicéron et de ses choix philosophiques : la relation d'amitié amorcée avec les uns ou les autres n'est plus alors ni « clientélaire », si l'on peut dire, ni seulement feinte ; elle engage l'avenir. Conscient des nécessités de la campagne, Quintus ménage à son frère les appuis nécessaires en respectant néanmoins sa personnalité profonde. Ainsi, tout en montrant la relation privilégiée, duale, entre les deux frères, François Prost n'en indique pas moins la constante présence d'une tierce partie : Pompée, César ou l'opinion publique.

Thomas Guard montre comment, loin de son élection au consulat et après l'exil de 58 puis les accords de Lucques en 56, Cicéron cherche, avec l'aide de Quintus, à garder une importance politique en étant, du fait de son expertise, un conseiller influent. À ce titre et au nom d'une réciprocité instaurée par un conseil loyal, il prétend jouer jeu égal avec les puissants, mettant en scène sa fonction dans ses lettres et l'égalité qu'il a par exemple avec César. Dans le même temps, l'analyse lexicale de la correspondance montre, avec la fréquence des verbes d'action dénotant la relation de conseil, le « processus de consultation mis en œuvre. » Pour mieux orienter l'action des *imperatores*, il crée aussi un réseau d'intermédiaires autour d'eux pour assurer et diffuser sa propre influence et obtenir leur protection – Quintus bien sûr, mais Trebatius entre autres exemples, dont l'article de Yasmina Benferhat souligne l'évolution. Son proconsulat en Cilicie marque aussi le début du « renoncement », selon le titre de la seconde partie, avec certes un retour à l'action politique et Atticus pour conseiller, mais loin de Rome. Caractérisée par l'indécision dans la délibération ou l'incessante demande de conseil, la période de son retour et du début des guerres civiles est celle de l'irrésolution puis de l'échec : les vrais détenteurs du pouvoir « se sont servis de son autorité morale sans pour autant donner à leur action politique l'orientation républicaine qu'il espérait insuffler. »

Les deux chapitres de la quatrième partie, « Perception et représentation des conseillers », portent tous deux sur des figures de “mauvais” conseillers et sur les raisons de l’influence parfois prépondérante qu’ils ont sur ceux qu’ils conseillent, voire du rôle qui est le leur dans la marche des événements. Nous avons voulu, dans le même temps, y poser deux questions : la place et les desseins des auteurs dans cette représentation, dans le premier chapitre ; le problème de sources possiblement partiales ou orientées, voire mal informées, dans le second.

« Tanaquil, Tullia, Damarata : les conseillères officieuses des rois dans l’*Histoire romaine* de Tite-Live et la dégradation de la monarchie » ouvrent ainsi le premier chapitre sur « Les “mauvais” conseillers ». En notant dans l’œuvre de Tite-Live, où les figures de conseillers sont rares, la présence récurrente d’une conseillère aux côtés des rois étrusques (Tarquin l’Ancien, Servius Tullius, Tarquin le Superbe) ou d’Adranadorus à Syracuse, Fanny Cailleux examine les raisons de leur influence paradoxale : Tanaquil et Tullia, les « faiseuses de rois » du livre I, Damarata au livre XXIV, ont certes toutes trois une habileté rhétorique étayée par un savoir (art d’interpréter les signes divins ou celui des parallèles historiques) pour transmettre à leurs époux leur propre ambition, et les persuader de s’emparer du pouvoir, mais... par tous les moyens. En outre, leurs propos sont véhéments, leur ambition démesurée, et elles sont excessives en tout, tandis que leur rôle est occulte et officieux et « dans une relation duelle et exclusive du dirigeant avec sa conseillère », indice d’un enfermement du pouvoir. Aussi leur présence apparaît-elle comme un motif littéraire qui, au moment où se pose le problème politique et institutionnel de la succession au trône après la mort d’un roi, fait apparaître le processus d’une rupture institutionnelle et de la dégradation de la monarchie en tyrannie.

Au contraire de l’exemple précédent, Régine Utard (« L’image des conseillers chez Tacite : un art de la dissimulation et de la manipulation ») souligne la forte présence des conseillers autour des grands et des empereurs dans les *Histoires* et les *Annales* de Tacite, leur influence, qui peut être déterminante, sur les prises de décision, et leur diversité : amis intimes, *amici* ou *proximi* d’un haut personnage, personnages influents et avisés autour d’une personnalité politique (*comites*), conseillers très divers qui constituent le très important *consilium principis*. Elle examine comment dans le cadre d’un empire autoritaire, mais aussi parce qu’ils sont eux-mêmes pris dans des luttes rivales d’influence, les conseillers agissent à la fois au grand jour et dans l’ombre pour exercer un pouvoir, fondé sur l’emprise que leur donnent une fine connaissance de

leurs interlocuteurs, une stratégie de séduction ou, plus encore, la rhétorique persuasive et manipulatrice de leur discours. À travers l'analyse psychologique et le portrait de ces conseillers, elle montre cependant comment Tacite, dans un dessein moraliste, est lui-même à l'œuvre, faisant corollairement et par un effet de miroir le portrait des conseillés, et tout particulièrement celui des empereurs, en stigmatisant certains traits à bannir : dissimulation et mensonge, ambition du pouvoir et peur de le perdre, jalousie et vengeance, absence de sens moral et dérèglement des passions, l'historien se faisant ainsi le conseiller du prince, « dans la visée de l'*optimus princeps*. »

Dans « Aède ou longue barbe ? Quel conseiller choisir ? (Athénée, *Deipnosophistes*, V, 47-54, 211a-215c) », Yannick Scolan décrit une démarche analogue en étudiant le passage où Athénée met en scène Masurius, à la fois juriste et poète, mais intéressé par toute autre science et représentant « l'idéal de la culture impériale qu'[il] entend promouvoir. » C'est après avoir loué le respect des usages et la juste mesure qui caractérisent certains banquets de philosophes, puis de souverains – du banquet de Ménélas à l'occasion du mariage de sa fille (*Odyssée*, IV, 1-55) à celui d'Alexandre Balas où Diogène de Babylone se caractérise au contraire par son impudence – que Masurius décrit les comportements excessifs, inconvenants et fauteurs de désordres des trois conseillers de rois ou de cités que furent l'Épicurien Diogène, le Péripatéticien Athénion d'Athènes et, plus brièvement, l'Épicurien Lysias de Tarse, à la sagesse hypocrite (V, 47-54, 211a-215c). En dénonçant leur imposture, il les oppose aux aèdes, « seuls conseillers dont la sagesse soit véritable », et à ceux qui, comme lui qui est poète, s'en réclament. La structure rhétorique de son discours, qui met en parallèle le banquet des deipnosophistes à la table de son hôte, le procureur Larensis, et le banquet de Ménélas, fait ainsi de lui, par cette mise en abyme, l'héritier d'Homère et l'utile conseiller de Larensis.

Les trois articles du second chapitre, « Les “mauvais” conseillers et la question des sources » mettent moins l'accent sur une représentation des mauvais conseillers construite à dessein par l'auteur et ainsi identifiable que sur les ambiguïtés, voire les injustices ou les erreurs d'une réputation qui peuvent être antérieures à nos sources et transmises, voire aggravées par la tradition.

Avec la réputation de Cléandrides, dont le fils Gylippe, rendu illustre par Thucydide pour sa remarquable efficacité dans l'expédition de Sicile, eut néanmoins à souffrir après la capitulation d'Athènes jusqu'à se condamner lui-même à l'exil, Kalomira Mataranga expose le premier cas, exemplaire du fait de la rareté des sources et de leur manque de clarté, « Cléandrides le Spartiate : un cas énigmatique ». Avant de reprendre ici le résumé de son enquête, nous renverrons à l'importante question de sa note 93 où, citant

Diodore et Plutarque à propos du déshonneur attaché à Gylippe et Cléandridas, elle remonte aux possibles causes d'une tradition hostile, l'accusation contre Gylippe ravivant la rumeur entourant Cléandridas (peut-être elle-même à l'origine de cette accusation) : « Cléandridas est un personnage controversé : conseiller du roi de Sparte Pleistoanax lors de l'invasion péloponnésienne de l'Attique en 446, il fut accusé d'avoir reçu de l'argent de Périclès – donc d'avoir été corrompu – pour que les Péloponnésiens se retirent sans combattre. Le présent article se propose, dans cette assez troublante affaire d'invasion manquée, de revenir tant sur le rôle joué par le conseiller Cléandridas que par le “conseillé”, le roi Pleistoanax ; l'examen des textes vise à faire émerger les mobiles possibles des parties prenantes, ainsi qu'à envisager les répercussions politiques et les enjeux internationaux de l'affaire. Enfin, en retraçant les étapes de la carrière de Cléandridas, nous ambitionnons ici de rendre quelque peu plus nette son image assez ambiguë, qui balance entre l'archétype du “mauvais conseiller” et celui du commandant habile et compétent. »

Homme de haut rang à la cour ptolémaïque et chargé par Sôsibios, le conseiller de Ptolémée IV et l'homme fort du royaume, de soustraire le roi Achaïos à la vindicte d'Antiochos III, le Crétois Bôlis est lui aussi, mais pour des raisons différentes, un personnage très ambigu. Cette ambiguïté est en outre aggravée par la réputation si attachée aux Crétois que Polybe, mettant en présence de Bôlis le très prudent Achaïos, assiégé par Antiochos dans l'imprenable citadelle de Sardes après la prise de la ville en 215, recourt à un proverbe : τὸ δὴ λεγόμενον, πρὸς Κρήτα κρητίλων, « (mais il ne se rendait pas compte que, comme on dit, à Crétois, Crétois et demi » (*Histoires*, VIII, 19, 5, traduction de Raymond Weil, CUF, 1982). Certes, Bôlis livre Achaïos à Antiochos, mais l'article de Guy Labarre, « Bôlis et la mort du roi Achaïos. Entre diplomatie, services secrets et manigances », reprend le texte de Polybe et le dossier, non sans réexaminer avec des résultats neufs le sort réservé par Antiochos III à Achaïos qui, depuis 220, avait usurpé à ses dépens le titre de roi en Asie Mineure : « L'image traditionnelle du Crétois mercenaire que l'on a donnée de lui doit être nuancée, car Bôlis était aussi un expert militaire, envoyé en mission spéciale, qui savait analyser le contexte et la situation politique. L'affaire met en lumière la diplomatie secrète des États, ses agents et ses moyens, mais aussi l'expression officielle et symbolique du pouvoir qui se manifeste lors du châtimeut d'Achaïos. Dans le contexte gréco-anatolien, il est clair que le mythe du silène Marsyas, châtié pour son *hybris* par Apollon, fut exploité par le pouvoir séleucide. »

Paul Marius Martin (« Les mauvais conseillers de Pompée ») propose lui aussi de revenir sur l'idée reçue, façonnée par César, d'un Pompée faible de caractère et sous influence : ses « mauvais » conseillers, le poussant à la guerre civile, le

rendraient responsable du conflit armé ; son état-major le manipulant, l'aurait fait échouer à Pharsale. Perçant à jour le réel dessein de César et réexaminant point par point, à la lumière des autres sources, le dossier des événements et la composition de l'entourage de Pompée dans les moments significatifs, il distingue deux périodes, qui s'articulent autour du début de l'année 49 av. J.-C. : « la confrontation avec les autres sources historiques et avec la *Correspondance* de Cicéron dément cette image pour le déclenchement et le début de la guerre civile, mais fait apparaître en revanche que, non seulement à Pharsale, mais à plusieurs reprises lors des opérations en Grèce, Pompée se montra très influençable, par un affaiblissement de sa capacité décisionnelle. Une hypothèse est avancée pour expliquer ce fait. » Celle-ci est neuve et très convaincante.

En épilogue à ces quatre parties sur les Conseillers, la contribution d'Olivier Jouffroy, « Dieu, le ministre et le roi : délégation et justification du pouvoir dans *Politica de Dios y gobierno de Cristo* de Francisco de Quevedo », constitue une ouverture sur une représentation du conseiller au Siècle d'or espagnol, non sans similitudes avec celles qui la précèdent. Les trois temps de l'étude (« La représentation du ministre dans *Política de Dios* », « Le roi et son ministre : demander et donner », « Le roi et son ministre : communiquer et manipuler ») soulignent, d'abord par la fréquence du terme, l'omniprésence du ministre-conseiller dans l'œuvre, « personnage central de la pratique du pouvoir espagnol depuis la fin du XVI^e siècle. » Nous citerons ici un passage de l'introduction très représentatif : « Or, l'introduction de ce personnage, de ce second du roi dans l'organisation du pouvoir, s'accompagne d'un déclin, ou peut-être davantage d'un sentiment de déclin, de la puissance espagnole au cours des règnes des rois Philippe III et Philippe IV. Les coupables semblent être tout désignés. » Le réquisitoire de Quevedo vise « celui à qui le roi délègue son pouvoir et qui finit par s'en emparer totalement. » Car il remet ainsi en cause le pouvoir du roi lui-même. On remarquera la conclusion et le rôle que s'assignerait Quevedo, celui de conseiller éclairé du roi au moment critique où celui-ci doit choisir son ministre.

Prolongeant la recherche sur les conseillers, la cinquième partie s'attache aux « **Ambassadeurs, négociateurs et intermédiaires** » qui, complémentaires des premiers, ont pour fonction de représenter à l'extérieur la décision et les intérêts du pouvoir qui les mande.

Trois chapitres examinent successivement, et non sans fructueux résultats, la qualité et la légitimité des ambassadeurs de l'époque homérique à l'époque hellénistique

(chap. 1), la nature et les codes de la parole diplomatique à époque homérique et classique (chap. 2), les aspects d'une diplomatie plus complexe sous Trajan, plus loin des normes attendues ou en rupture avec elles (chap. 3). Concluant cette dernière partie, un épilogue propre prolonge l'étude des arcanes du monde diplomatique, mais avec la figure de Salomon Reinach à la fin du XIX^e siècle.

Comme en témoignent plusieurs traits communs et certains titres naturellement récurrents des différentes bibliographies, cette dernière partie, plus étroitement spécialisée, se fonde sur des études déjà anciennes et nourries sur la diplomatie, même si elles restent bien moins nombreuses pour la Grèce classique ou même la Grèce hellénistique, malgré l'apport épigraphique, que pour la république romaine de l'époque hellénistique à la période tardive.

Le premier chapitre, « Qualité et légitimité des ambassadeurs », s'ouvre sur une étude de Fabian Schulz, « Conseillers (et) ambassadeurs, de la Grèce homérique à la Sparte classique », qui, dès le titre « Conseillers (et)³ ambassadeurs... », centre l'analyse sur le cas plus particulier de personnalités emblématiques, Ulysse dans le monde homérique ou Lichas à Sparte, qui cumulent les trois fonctions de conseillers, membres du conseil et ambassadeurs : délibérer, décider et transmettre les décisions. Deux questions sous-tendent la recherche : la première, « Qu'implique la triple fonction pour les missions respectives de ces personnages en question ? », entraîne trois autres interrogations : « Est-ce que ces individus étaient dotés, en tant qu'ambassadeurs, d'un plus grand pouvoir discrétionnaire ? Pouvaient-ils apporter plus d'expertise dans les discussions qui se déroulaient dans leur cité d'origine et y avaient-ils plus de poids dans la prise de décisions ? » ; la seconde, avec en outre une fonction de critique réflexive : « Ces cas sont-ils représentatifs de la Grèce homérique et de la Sparte classique ? », donne lieu à des synthèses récapitulatives et affine et élargit dans chaque cas l'enquête, conduite à partir d'exemples très précis remis en situation.

Patrice Brun (« Du choix des ambassadeurs dans la cité d'Athènes : l'exemple de l'ambassade de 346 ») revient sur la première ambassade de 346 auprès de Philippe II qui conduit à la paix de Philocrate, mais pour en étudier précisément la composition et ce qu'elle révèle plus généralement de la manière dont les Athéniens choisissent ceux qui les représentent. Outre les données nécessairement examinées dans les articles qui constituent les deux premiers chapitres de cette partie – le processus de désignation, le nombre et l'âge des ambassadeurs, la mission assignée –, sa contribution remet

³ Nous soulignons.

l'ambassade en situation historique, loin de l'interprétation conflictuelle des faits du procès de 343 que l'on a le plus souvent à l'esprit. À partir de l'identité précise et de la personnalité des dix ambassadeurs et contre quelques idées fausses, il établit ainsi la position diplomatique de l'ambassade, la cohérence de celle-ci et ses caractéristiques à partir des trois types de personnalités qui la composent, définissant les critères qui déterminent le choix des ambassadeurs avant de s'interroger sur la possibilité (ou non) d'une forme de « professionnalisation » de la diplomatie.

Gianluca Cuniberti (« Traître ou bienfaiteur ? Le citoyen "spécial" devant le peuple et la loi d'Athènes ») examine le statut de l'ambassadeur et l'évolution de la perception qu'a de lui le *dèmos* athénien de l'Athènes classique à l'époque hellénistique. Il revient sur les modalités du choix – ambivalent – des ambassadeurs dans l'Athènes classique avec, d'une part, les qualités demandées aux personnalités ainsi choisies, les caractéristiques extérieures qui les identifient, leur exemplarité et, de l'autre, les risques qui entourent leur mission et leur imposent des contraintes, ou la méfiance, ostensible à leur retour lors du contrôle dont Démosthène décrit les points (*Sur l'Ambassade infidèle*, 4-7). Deux attitudes caractérisent déjà l'Athènes classique par rapport à l'envoi d'ambassades : la première, établie à partir de l'analyse de deux ambassades parodiques empruntées aux *Acharniens* d'Aristophane, est celle du *dèmos*, craignant la corruption et la trahison et méfiant à l'égard de l'action diplomatique ; car liées à l'équivoque et à la ruse, qui peuvent être parfois l'envers de l'habileté, les armes de celle-ci pourraient être utilisées contre lui. La seconde est celle de l'élite politique athénienne, qui s'en remet à la persuasion, verbale ou non (« dons, faveurs, relations privilégiées interpersonnelles »). À époque hellénistique (aux IV^e et III^e siècles précisément), l'ambassadeur est au contraire exclusivement perçu par le *dèmos* comme le bienfaiteur de la *polis* et son conseiller, ce qu'attestent les nombreux décrets honorifiques, aux détails souvent concrets sur l'octroi des honneurs. Ils témoignent aussi d'une transformation politique et sociale et d'une professionnalisation des rôles politiques et administratifs, portés par des actions individuelles plus que par les institutions. À côté d'une autonomie formelle et institutionnelle, la *polis*, dans les relations extérieures, a besoin, politiquement et économiquement, de ceux qui détiennent le pouvoir, et le rôle du peuple devient passif.

Concluant ce chapitre, la contribution d'Ivana Savalli-Lestrade s'inscrit dans la ligne de celles de Patrice Brun et Gianluca Cuniberti, qui montrent l'évolution du choix des ambassadeurs et de la fonction diplomatique entre les périodes classique et hellénistique. Le cas examiné, « Ambassadeurs royaux, rois ambassadeurs. Contribution à l'étude du "métier de roi" à l'époque hellénistique », est cependant spécifique, en

raison d'une documentation épigraphique (bien moindre sur les envoyés royaux que dans les décrets honorifiques aux détails souvent concrets sur les autres ambassades), mais surtout de son objet : la diplomatie dans les royaumes hellénistiques avec l'intervention des membres de l'entourage royal ou, de plus en plus, des rois-ambassadeurs, jusque dans leurs rapports avec Rome. Sont donc successivement étudiés la composition des ambassades royales, le rôle diplomatique des rois, qu'ils interviennent en qualité d'alliés, de médiateurs, de négociateurs ou d'ambassadeurs, puis celui des membres de la famille royale, le cas particulier des Attalides « rév[é]lant *a contrario* quelques "normes" dans la pratique diplomatique des rois hellénistiques. »

L'enquête du deuxième chapitre, « La parole messagère : codes attendus et enjeux », porte sur la parole diplomatique en action, avec les limites qui lui sont imposées selon la fonction précise de celui qui la porte, les enjeux de sa réussite ou de son échec, sa nature équivoque jusque dans l'art de la suggestion et du non-dit qui peut la faire percevoir comme une pratique mensongère.

Le titre de l'article d'Ombretta Cesca, « Entre ambassades et "messenger-scenes" : enjeux narratologiques dans l'*Iliade* », rend compte, d'emblée, du point de départ de son étude : la récurrence, dans l'*Iliade*, de scènes de transmission de messages sans variation par un messenger, construites selon un schéma type, soit un corpus d'une douzaine de « messenger-scenes » – formulation anglophone gardée à dessein et justifiée. Les missions d'ambassades s'en différencient par un échange et une interaction possible des parties en présence, due à l'intelligence de la communication dont fait preuve le mandataire. Dans une analyse de trois exemples significatifs, Ombretta Cesca fait apparaître en situation la spécificité des structures, des stratégies de mise en scène et des contextes d'emploi des deux types de communication, mais aussi les cadres plus ou moins stricts dans lesquels s'exerce la mission des messagers, avec une perméabilité des deux schémas narratifs. Son commentaire qui, au fil de l'analyse, décode, sur un plan intra-diégétique, les enjeux narratologiques du choix de l'un ou l'autre type de médiation, voire de cette possible interaction entre les deux et du détail significatif des passages, démontre en même temps la complète maîtrise du narrateur, très précisément examinée en conclusion sur un plan extra-diégétique cette fois.

Le second article (Marie-Rose Guelfucci, « La parole diplomatique : l'ambassade athénienne de 432 à Sparte (Thucydide, I, 72-78) »), porte sur l'intervention au débat de Sparte d'une délégation athénienne qui, présente pour un autre motif (en relation probable avec le problème mégarien de « l'exploitation illégitime du terrain sacré et de la zone indivise, ainsi que [du] bon accueil accordé aux esclaves fugitifs », Thucydide,

I, 139, 2), demande à répondre aux accusations des Corinthiens alors qu'elle n'a pas été missionnée pour cela. Les circonstances de l'intervention, la structure et le ton du discours, les divergences entre la présentation de Thucydide et le discours effectivement tenu ont suscité de nombreuses questions et ont parfois pu faire douter de sa réalité. En partant du choix thucydidéen de certains termes clefs, l'étude examine les stratégies d'une parole diplomatique ambiguë par essence, respectant une certaine formalité tout en jouant d'une polysémie codée à dessein. Elle s'interroge, sous cet angle, sur l'initiative des ambassadeurs et les deux versions de leur intervention, sur l'ambivalence du discours tenu, qui porte un autre discours sous le discours affiché, et sur le lien qu'ont avec ce ou ces discours les interventions d'Archidamos et de Sthénélaïdas, les deux voix contraires de Sparte.

Les deux derniers articles sur la période antique introduisent, avec le dernier chapitre, « Une autre diplomatie », deux aspects très différents de l'activité diplomatique sous le règne de Trajan : en s'interrogeant sur le jeu singulier qui se joue entre Lycormas, l'affranchi de Trajan, et Pline le Jeune, gouverneur de la province de Bithynie qui a avec l'empereur des relations de confiance (« *Scripsit mihi, domine, Lycormas, libertus tuus* (Pline, *Lettres*, X, 63) : Pline le Jeune, le gouverneur, et Lycormas, l'affranchi de Trajan chargé de mission »), Antonio Gonzales cherche à comprendre le ou les rôle(s) de ces intermédiaires reconnus et dotés d'une réelle liberté d'action, mais qui peuvent aussi agir en dehors des circuits officiels, voire interférer avec eux. Au-delà de différentes raisons politiques dont une possible volonté de Trajan de savoir plus exactement ce qui se passe dans ses provinces – et ce malgré la correspondance suivie et amicale que son gouverneur entretient en l'occurrence avec lui –, au-delà même des conséquences du procédé sur les relations entre le gouverneur et lesdits intermédiaires, il examine les hypothèses d'une raison plus profonde de ces missions exceptionnelles (qui relèverait en l'espèce de ce que nous appellerions le Secret Défense) et/ou d'un jeu conscient entre les différents acteurs, qui agiraient alors ensemble en vue d'un même intérêt supérieur.

Postérieures à la mission stratégique de Pline dans la province de Bithynie en lien avec les projets parthiques de l'empereur, les ambassades juive et alexandrine dont Chris Rodriguez reconstitue précisément et prudemment le cadre à partir d'un papyrus méconnu et très lacunaire, le *CPJ* II 158, s'inscriraient dans un procès que Trajan, alors en déplacement en Orient, jugerait lui-même à Antioche, loin d'Alexandrie, à l'hiver 115, et elles font surtout apparaître la complexité des relations politiques et diplomatiques entre Rome et l'ancienne capitale lagide. Selon la reconstitution de Chris Rodriguez, dont nous ne donnons que les grandes lignes, ces ambassades contradictoires font suite

aux troubles d'Alexandrie à la fin de l'été et au début de l'automne 115, « des membres de l'élite alexandrine s'étant soulevés contre les Juifs » ; le Préfet Lupus fit cesser la sédition et exiler les meneurs, dont Antoninos, « citoyen romain [qui] usa de son droit d'interjeter appel de la sentence auprès de l'Empereur. » Avec lui, l'ambassade alexandrine compte deux autres membres issus des élites intellectuelles de la cité, l'ambassade juive appelée à témoigner prenant le parti des Romains. Très sévèrement condamné pour avoir trahi l'Empire, Antoninos, qui défie le pouvoir romain, apparaît plutôt comme l'ambassadeur de l'identité alexandrine, la cité ne se résolvant pas à accepter sa situation de subordination après la conquête.

En épilogue à cette dernière partie et permettant le parallèle entre l'Antiquité et les périodes ultérieures, l'article d'Hervé Duchêne adopte un point de vue qui manquait sur le milieu diplomatique, celui de « L'archéologue classique aux prises avec le monde diplomatique. Le cas de Salomon Reinach en 1881 », et nous en citons ici le résumé :

Les études sur les rapports entre archéologie et diplomatie s'intéressent pour leur plus grand nombre à la manière dont quelques individus ont concilié une double carrière et ont réalisé l'idéal d'une figure hybride : le diplomate archéologue. On a moins étudié les rapports au quotidien de l'archéologue classique avec le monde des consulats et des ambassades en Méditerranée orientale. On s'est le plus souvent contenté d'un cliché faisant de l'archéologue une victime de l'administration. Le dossier est ici ouvert à partir du cas de Salomon Reinach (1858-1932) et de son abondante correspondance conservée à la Bibliothèque Méjanès (Aix-en-Provence). Après avoir conduit une campagne de travaux à Myrina avec son camarade Pottier, Reinach dirige seul, pendant une partie de l'année 1881, l'exploration de la nécropole, tout en fouillant le site voisin de Kymé. Il lui faut régler de nombreuses questions, comme l'obtention d'un firman, le partage des trouvailles ou la question de leur transfert, qui mettent en relation le jeune archéologue avec les services de l'ambassade de France à Constantinople – que dirige Charles-Joseph Tissot – et du consulat de Smyrne. Cette aventure archéologique en pays ottoman se déroule dans un contexte diplomatique particulier : celui de la conquête militaire de la Tunisie par les troupes françaises.

Après l'introduction au sujet qui la précède et au terme de cette présentation, nous souhaitons que l'ouvrage dans son ensemble, comme chacune des contributions qui le constituent, permettent au lecteur d'emprunter et d'explorer à son tour les pistes de recherche qui lui sont proposées en trouvant des réponses et en suscitant d'autres questionnements.